



A TOUS LES ADHERENTS

En date du 8 Septembre 2020, la Mairie de Vendôme nous a informé de la reprise des activités associatives pour la rentrée 2020/2021.

En accord avec l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et la mise en place d'un protocole sanitaire obligatoire recommandé, il a été décidé de reprendre l'activité de notre club, à la date du **VENDREDI 9 OCTOBRE 2020.**

Le jeu se déroulera à partir de 20 h 30 jusqu'à 23 h 30. Présence à partir de 20 h 15 afin de procéder aux obligations recommandées par la Mairie dans le respect du protocole établi.

Chaque adhérent devra avoir pris connaissance des deux protocoles envoyés, soit par mail soit par courrier. Lors de la reprise prévue le 9 Octobre 2020, il sera demandé à chacun d'entre vous d'apposer votre signature (avec votre propre stylo) confirmant que vous êtes en possession des deux protocoles.

Chaque adhérent se munira **obligatoirement d'un masque** et de son propre gel hydro-alcoolique. Il apportera également sa boisson. Nous vous rappelons qu'il n'y aura aucune collation.

Nous rappelons de ne pas serrer la main et de supprimer les embrassades.

Afin d'assurer l'organisation de cette reprise, merci de nous informer si vous serez présent.

Des informations complémentaires pourront vous être apportées au fur et à mesure de la reprise.

Cette reprise est tributaire de l'évolution des consignes sanitaires. Nous pourrions être amenés à modifier ou annuler son déroulement.

Bonne reprise à tous et n'oubliez pas : **Le respect des gestes barrières.**

La Présidente